

Réf: Dossier N° 363266

Avis de constitution

« KPCI VENTURES »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY ANGRE 8ème TRANCHE, NON LOIN DU PONT SORO, LOT 558, ILOT 37, SECTION CX, PARCELLE

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée KPCi Ventures , en date du 20/11/2024, il a été SOCIETE « KPCI VENTURES »

• de s'engager dans le commerce comme permis en vertu de la Loi de 2007 sur les Services Financiers, de la Loi et de toute autre loi pour l'instant en vigueur dans la République de Maurice:

• d'emprunter de l'argent et d'hypothéquer ou de grever ses entreprises et ses biens ou toute partie d'eux, d'émettre des obligations, billets à terme et autres titres lorsque de l'argent est emprunté ou comme garantie pour toute dette, responsabilité ou obligation de la Société, et

• de faire toutes les autres choses qui sont accessoires, ou que la 0 F CFA

Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY ANGRE 8ème TRANCHE, NON LOIN DU PONT SORO, LOT 558, ILOT 37, SECTION CX, PARCELLE M DIAN YAO JEAN MARC (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B21-00099 du 28/11/2024 au Tribunal du Commerce

2 ans

n°73646/GTCA/RC/2024 du 28/11/2024

